



Le Foyer Socio-Educatif (FSE)

publié le 29/09/2011 - mis à jour le 08/10/2015

Sommaire :

- Le Foyer Socio-Educatif :

● Le Foyer Socio-Educatif :

▶ C'est quoi ?

Une association loi 1901 à l'intérieur du collège.

▶ C'est qui ?

Des parents, des professeurs, des personnels non enseignants, des élèves

▶ C'est quand ?

Les horaires des clubs sont affichés à la vie scolaire.

▶ A quoi ça sert ?

Le foyer organise des activités à l'heure du repas :

club d'échecs

atelier danse

club "journal du collège"

atelier théâtre

atelier images numériques

club musical

Ces activités sont ouvertes à tous les adhérents.

Le foyer organise

▶ sa tombola, sa boum déguisée

▶ les photos de classe

▶ sa fête de fin d'année du collège

L'argent récolté sert à :

▶ à faire baisser le prix des sorties et des voyages

▶ à aider les familles en difficulté

L'adhésion est de 5 euros.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.